

COMMUNE DE LALIZO

Séance du 2 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Pernet et Pesson

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Date de convocation : 25/05/2023

Date d'affichage : 25/05/2023

Délibération n°20230602_024

Objet : Fonds de concours de la Communauté de Communes « Mise en valeur des communes » - Programme 2023

Vu la hausse du coût de l'énergie,

M. le Maire propose que soit réalisé cette année des travaux de rénovation énergétique d'un logement communal situé à l'intérieur du bâtiment de la mairie consistant à l'installation de doubles vitrages pour toutes les portes et fenêtres,

Au vu des offres proposées, c'est l'entreprise KBF d'Avermes qui a été retenue.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- coût total : 18 333,33 €
- fonds de concours de la Communauté de Communes : 5 937 €
- autofinancement : 12 396,33 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'arrêter le projet
- d'adopter le plan de financement ci-dessus
- de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes de 5 937 €
- d'inscrire cette opération au budget primitif 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

